ARCHIVES SMM. ROME DOSSIER 16 G.D.

70 POUR LE JOUR DE L'AMENDE HONORABLE

1 livret de 9 pages, 5 feuilles

- T Respect dû aux églises, 2 : sermon au cours d'une mission; proche du précédent.
- 1. Tout dans nos églises nous prêche la crainte, le respect, la reconnaissance
 - l'eau bénite
 - les fonts baptismaux
 - les tribunaux de la pénitence
 - la chaire de vérité
 - la Table sainte
 - l'image du Dieu crucifié sur l'autel
 - le tabernacle : énormité du crime des profanateurs
- 2. Les profanateurs de nos temples
 - menaces du Seigneur
 - châtiments
- * Allusion aux profanateurs sacrilèges pendant la Révolution
- * N.b.: p. 9 : Oza = ouzza cf. Chron. 1, 13, 6 à 12.

70 POUR LE JOUR DE L'AMENDE HONORABLE

PAVETE AD SANCTUARIUM MEUM

"Tremblez à l'approche de mon sanctuaire."

(Lév 10, 26, 2).

Dieu est partout. Il remplit l'univers de sa présence et de sa majesté. Et nous pouvons dire avec le prophète qu'en quelques lieux que nous allions, nous y trouvons Dieu. Partout nous devons lui offrir le tribut de nos hommages et lui adresser nos voeux et nos prières. Partout il est favorablement disposé à exaucer nos prières et à verser sur nous ses grâces et ses bénédictions.

Mais il a cependant choisi des lieux particuliers pour recevoir nos prières, nos hommages et nos adorations: ce sont nos églises que le Seigneur appelle des maisons de prières. DOMUS MEA DOMUS ORATIONIS VOCABITUR. Hélas! mes frères, n'en faitesvous point, comme les Juifs, des cavernes de voleurs? Au lieu d'y paraître avec une crainte respectueuse, n'y paraissez-vous point

avec un air de légèreté, de dissipation, et même d'irréligion? Il s'agit, pendant cette mission, de réparer le passé et de prendre de saintes résolutions pour l'avenir. Et pour vous y engager, je vus mettrai sous les yeux les motifs...

p. 2 bis

Tout, dans nos églises, nous prêche la crainte, le respect et la reconnaissance. Tout nous dit : PAVETE AD SANCTUARIUM MEUM.

En entrant dans les églises, nos trouvons une eau sanctifiée par les prières de l'Église, et qui nous avertit qu'il faut être purs pour y entrer. Quelle crainte ne doit donc pas éprouver celui dont la conscience est chargée de péchés? Qui est-ce qui peut dire qu'il est assez pur pour paraître dans la maison du Dieu trois fois saint? Qui est-ce qui peut donc y paraître sans crainte et sans trembler?

p. 3

En entrant dans l'église, nous voyons les fonts baptismaux. Quels souvenirs nous rappelle la vue de ces fontaines sacrées! Lorsqu'on nous y présenta, nous étions des enfants de colère et de malédictions. Si la mort avait précédé notre baptême, nous étions perdus pour l'éternité. Sur les fonts sacrés, nous fûmes revêtus de la robe de l'innocence. Nous devînmes les enfants de Dieu, les frères de Jésus-Christ, les cohéritiers du royaume de Dieu. De quel sentiment de reconnaissance de doit pas nous pénétrer le souvenir et la pensée d'une pareille faveur! Mais aussi, quelle doit être notre crainte quand nous pensons aux promesses que nous avons faites à Dieu sur les fonts baptismaux, surtout quand nous pensons à la manière dont nous les avons remplies? Nous avions tous promis une fidélité inviolable à Celui qui nous adoptait pour ses enfants.

P 4

Nous avions renoncé à Satan, à ses pompes, à ses œuvres... Que sont devenues toutes ces promesses ? Nous les avons violées en mille circonstances ! La vue des saints fonts, en nous rappelant nos engagements, nous rappelle aussi nos infidélités, et ce souvenir amer doit porter dans nos cœurs une crainte salutaire.

p. 4 bis

En vous présentant dans nos églises, vous voyez les tribunaux de la pénitence qui vous avertissent que Dieu vous y attend depuis longtemps. Quel sentiment de crainte se lève dans vos âmes, lorsque vous pensez au mépris que vous faites des grâces que le Seigneur vous y offre! quand vous pensez aux mauvaises dispositions que vous y avez apportées! quand vous pensez aux rechutes qui ont suivi vos confessions!

p. 5

Vos yeux se portent sur la chaire de vérité. C'est de cette chaire que Dieu vous fait entendre ses oracles et vous fait connaître ses volontés. Quel zèle, quel empressement, quelle attention avez-vous apportés pour écouter la parole de Dieu? N'avez-vous point, au scandale de la religion, quitté l'église au moment où l'on se disposait à vous l'annoncer? Avez-vous écouté avec respect cette divine parole? L'avez-vous méditée? En avez-vous fait la règle de votre conduite? Ne l'avez-vous pas méprisée? Ne vous êtes-vous point raillés de ceux qui vous l'annonçaient?

p. 6

Vous voyez la Table sainte à laquelle Dieu vous a invités si amoureusement, et où vous trouviez le Pain de vie, le gage de l'immortalité. Sourds à la voix de votre Dieu, n'avez-vous

pas méprisé cette céleste nourriture? Et lorsque vous avez mangé de Pain des anges, quelle préparation avez-vous apportée à une action si sainte? Que de communions tièdes et sacrilèges! Quelle frayeur doit s'emparer de vos âmes, lorsque cette Table sainte vous rappelle vos profanations et vos sacrilèges? Croyez-vous que l'orage qui se forme contre ces indignes communiants à la Table sainte est moins à redouter que celui qui se forma sur la montagne du calvaire contre ces Juifs parricides?

p. 7

Vous voyez sur tous nos autels l'image d'un Dieu crucifié qui vous montre l'énormité de vos péchés et les souffrances de celui qui s'est offert comme une victime de propitiation pour notre salut. Quel usage avez-vous fait des grâces qu'il vous a méritées par son sang? Quelle doit être votre crainte quand vous pensez que vous l'avez fait couler vous-mêmes toutes les fois que vous avez péché mortellement?

p. 7 bis

Mais quand, après avoir considéré l'image, vous pénétrez jusqu'au fond de nos tabernacles où vous trouvez la réalité, quand vous y découvrez par les yeux de la foi, le Dieu qui y réside pour y recevoir vos adorations et pour se donner à vous en nourriture...

p. 8 DEUXIÈME RÉFLEXION

Nous ne pouvons mieux juger de l'énormité d'un crime que par les menaces du Seigneur, et par les châtiments qu'il en retire. C'est par cette double preuve que je veux vous montrer combien sont coupables les profanateurs de nos temples.

C'est le Seigneur qui parle: "Celui qui aura souillé son temple sera puni de mort. QUI POLUERIT ILLUD MORTE MORIATUR."

Profanateurs, gravez bien profondément dans vos coeurs cette épouvantable menace.

Jésus-Christ a donné aux hommes les preuves les plus convaincantes de sa bonté: il recevait les pécheurs.

Mais il entre dans une espèce de colère contre les acheteurs et les vendeurs.

p. 9

Quels châtiments le Seigneur n'a-t-il pas tirés des profanateurs? Ouzza est frappé de mort pour avoir osé toucher à l'arche sainte. Balthazar est puni de mort pour avoir fait servir les vases du temple à des usages profanes.

Pourquoi aller chercher dans l'histoire des siècles passés des exemples de châtiments que le Seigneur a tirés des profanateurs? Le nôtre n'en fournit-il pas des plus frappants? Lorsque l'histoire transmettra à la postérité les malheurs de notre patrie, elle fera sans doute mention de toutes les profanations dont les Français se sont rendus coupables! Les images de Jésus-Christ et des saints foulées aux pieds, les églises brûlées, les autels et les tabernacles renversés, les saintes hosties foulées aux pieds...

p. 9 bis

Elle n'oubliera pas aussi de parler de la vengeance que le Seigneur a tirée des sacrilèges profanateurs. Et si elle est fidèle, elle fera connaître à la postérité que les crimes dont les Français se sont rendus coupables sont la cause de leurs malheurs!